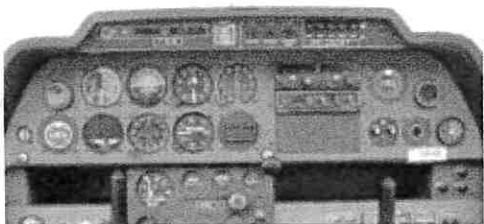


## *Le BIA avec l'Aéroclub Régional de CAEN :*

- Les cours BIA s'adressent aux scolaires à partir de 13 ans.
- Les cours commencent début octobre
- C'est 1h30 à 2h de cours théoriques par semaine, suivant le calendrier scolaire et dans les locaux de l'aéroclub.
- Les cours se déroulent le mercredi après-midi et éventuellement le samedi.
- L'inscription se fait à l'Aéroclub Régional de Caen (Nombres de places limitées selon la capacité d'accueil).
- Les modalités d'inscription sont :
  - Autorisation parentale pour les moins de 18 ans
  - S'acquitter des frais de formation (théorie et vol) de 115 € pour l'année.

Pour tout renseignement complémentaire :



AéroClub Régional de CAEN  
Aéroport de Carpiquet  
14650 CARPIQUET  
☎ : 02 31 26 52 00  
[www.aeroclub-caen.org](http://www.aeroclub-caen.org)

# BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

..... ou comment découvrir l'aéronautique,  
dans un cadre aéronautique

**dès 13 ans !**



Des cours théoriques au sein de l'aéro-club, au vol à bord de ses avions, initiez vous à l'aéronautique durant une année scolaire et terminez celle-ci par l'obtention d'un diplôme de l'Education Nationale :

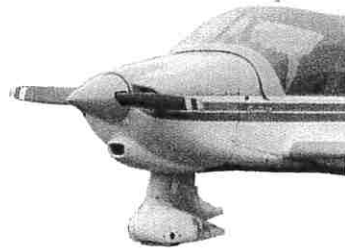
**le BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE !!!**

# Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

en partenariat avec l'éducation nationale

L'Aéroclub Régional de Caen en partenariat avec l'Education Nationale propose depuis 1999 une formation ouverte aux jeunes, âgés de plus de 13 ans, leur permettant d'obtenir un

BREVET d'INITIATION AERONAUTIQUE : le B.I.A.



Le programme est constitué de 40 heures de cours, enseignées chaque mercredi ou samedi selon les groupes, au sein de l'Aéroclub.

Ces cours sont complétés par les visites de l'Aéroport, la station météo, la tour de contrôle, l'unité d'entretien mécanique et le musée de l'air et de l'espace du BOURGET.

A la théorie s'ajoute la pratique constituée de deux vols l'un en participant activement à la navigation. l'autre en tant que passager.

Au terme de l'année scolaire, en mai, les candidats passent l'examen du BIA sous forme de QCM de 100 questions, examen agréé par l'Education Nationale et le Ministère des Transports. L'obtention du BIA permet aux jeunes de prétendre à des bourses substantielles pour poursuivre leur formation et obtenir le Brevet de Base et pourquoi pas la Licence de Pilote Privé.

## → Les objectifs de cette formation :

Permettre aux jeunes de découvrir le milieu aéronautique et ses différentes activités.

Mettre en pratique différentes activités scolaires aux travers des différentes matières étudiées au BIA, telles que la géographie, la physique, les mathématiques ...

Et au travers des différentes visites, découvrir des métiers variés tels que contrôleur aérien, pilote civil ou militaire, pompier, météorologue, mécanicien ...

## → Les sujets abordés lors des cours :

- Aérodynamique et mécanique du vol : comment vole un avion ?
- Connaissance de l'avion : découvrir les différentes formes d'avion, les différents moteurs ...
- Météorologie : appréhender les bases de la météorologie et son utilisation en aéronautique...
- Navigation : apprendre les bases de la navigation et les mettre en pratique pour préparer le vol ...;
- Histoire de l'Aéronautique et de l'Espace : pour mieux connaître les hommes qui ont fait avancer cette discipline, ainsi que les évolutions depuis le début de l'aéronautique ...